

DEPARTEMENT DU NORD

ARRONDISSEMENT DE
DUNKERQUE

COMMUNE DE WORMHOUT

N°AR2023-137

ARRETE

Le Maire de la Commune de WORMHOUT,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L 2212-1 et suivants,

Vu la demande de l'entreprise EPVRD afin d'effectuer des travaux au 6, allée des Marronniers à Wormhout,

ARRETE :

ARTICLE 1 : Le stationnement sera interdit face au 6 allée des Marronniers, et ce, **du 13 au 30 au 23 juin 2023.**

L'entreprise EPVRD est autorisée à poser une benne devant le 6 allée des Marronniers, celle-ci sera balisée par des feux la nuit et ne devra en aucun **cas empiéter sur la route.**

Un passage sécurisé sera laissé pour les piétons.

ARTICLE 2 : Une signalisation temporaire sera mise en place par l'entreprise EPVRD.

ARTICLE 3 : La Gendarmerie est chargée d'assurer l'exécution du présent arrêté.

ARTICLE 4 : Le présent arrêté sera publié puis transmis au demandeur et à Monsieur le Commandant de Gendarmerie de WORMHOUT

Fait à WORMHOUT, le 12 juin 2023

Le Maire



Frédéric DEVOS

Acte rendu exécutoire par
Publication et notification le 12/06/2023

Le Maire
Frédéric DEVOS

